

Le 20 décembre 2022

OBJET : Demande de renseignements du 7 décembre 2022
N/réf. : 4631-00-2022-03

Monsieur,

À titre de responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (« *Loi sur l'accès* »), je donne suite à votre demande de renseignements du 7 décembre 2021.

Votre demande visait à obtenir diverses données sur la représentativité des membres des minorités visibles ainsi que de la communauté noire au sein des unités des ressources humaines de notre organisation.

À cet égard, nous vous transmettons les informations disponibles au 8 décembre 2022.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'application
de la *Loi sur l'accès*,

François Charette
FC/mm

p.j.

Tableau de collecte de données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes publics

Groupes d'effectif	Total	Minorités visibles	Noir.e.s
Organisation (toutes directions confondues)	1221	138	Données non recensées
Direction des ressources humaines	59	2	Données non recensées
Cadres de la Direction des ressources humaines	12	0	Données non recensées
Professionnels de la Direction des ressources humaines	34	1	Données non recensées
Autres employés de la Direction des ressources humaines	13	1	Données non recensées

GLOSSAIRE :

Organisation (toutes directions confondues) : L'ensemble de tous les employés de votre organisme.

Direction des ressources humaines : L'unité au sein de votre organisme qui est responsable de la gestion du personnel.

Cadres de la Direction des ressources humaines : L'ensemble des employés de votre organisme qui prennent les décisions au sein de l'unité des ressources humaines.

Professionnels de la Direction des ressources humaines : L'ensemble des employés de l'unité des ressources humaines ayant une formation dans les domaines liés aux ressources humaines.

Autres employés de la Direction des ressources humaines : Tout autre employé faisant partie de l'unité des ressources humaines.